REVALORISATION INDEMNITAIRE DES PERSONNELS INFIRMIERS DE L'EDUCATION NATIONALE AU 1er JANVIER 2021

40 _{C//b}			IFSE		VALEUR	IFSE après revalorisation	
	Cartographie nationale	Fonctions identifiées dans l'académie	montant annuel	montant mensuel	CIBLE	montant annuel	montant mensuel
Groupe 1	Infirmiers non classés en groupe 2	Missions de coordination Conseiller Technique Régional Conseiller Technique Départemental		600,83 481,18	4 750,00 4 750,00	7 210,00 5 774,18	600,83 481,18
Groupe 2	Infirmiers auprès d'élèves, d'étudiants ou de personnels (en EPLE, en établissement public, sur secteur, en services académiques ou en services centraux)	Missions de prévention et de soins personnels non logés personnels logés		338,70 152,27	4 325,00 2 800,00	4325,00 2800,00	360,42 233,33